

A Québriac, des logements sociaux accueillent les aînés au cœur du bourg (35)

Publié le 29/03/2016

Habitat - Urbanisme - Paysage | Social - Santé

Ille-et-Vilaine (35)

Depuis mai 2015, la commune de Québriac propose douze logements sociaux pour des personnes âgées ou en situation de handicap qui y vivent en toute indépendance, tout en maintenant un lien social au cœur du bourg. Notamment grâce à un espace commun, qui sert également de salle pour des activités municipales ou associatives.

Lorsqu'en 2008, le conseil municipal de Québriac (Ille-et-Vilaine, 1.525 habitants) décide d'engager une opération de logements adaptés aux personnes âgées, les élus souhaitent prendre l'avis des parties prenantes. "Nous avons mis en place une commission composée d'élus, de partenaires œuvrant pour les personnes âgées et d'habitants intéressés par le sujet", indique l'adjointe aux affaires sociales, qui pilote ce dossier, Marie-Madeleine Gamblin. Une enquête de terrain menée auprès des seniors révèle deux souhaits prioritaires : disposer de petites maisons indépendantes et maintenir des liens de voisinage.

Un bailleur social partenaire du projet

La commune retient le principe de logements indépendants et opte pour douze maisons individuelles de plain-pied, accessibles en fauteuil roulant et disposant d'un espace extérieur privé sur terrasse. Ces logements sont organisés autour d'une salle commune avec cuisine aménagée.

Ce cahier des charges en main, elle décide de mettre en concurrence les bailleurs sociaux et retient le bailleur départemental Neotoa, qui créait au même moment un pôle habitat adapté.

A l'issue d'un appel d'offres, le CCAS de Québriac et le bailleur social ont choisi conjointement un architecte chargé de réaliser cet ensemble de logements, composé de huit T2 et 4 T3, autour d'une salle commune de 40 m² et du bureau de la coordinatrice. L'ensemble du programme est livré en mai 2015.

La commune recrute une coordinatrice de vie sociale

"La commune souhaitait mettre l'accent sur le lien et l'accompagnement social : elle a recruté à cet effet une coordinatrice de vie sociale à mi-temps qui anime l'espace collectif", indique l'élue. La coordinatrice propose des activités et des rencontres deux à trois fois par semaine et apporte également un soutien plus personnalisé à la demande.

Le bilan est positif. La coordinatrice de vie sociale se félicite de constater que, globalement, les

personnes âgées participent volontiers aux animations. Rien ne les y oblige, mais chaque locataire en entrant au Courtil Noé a connaissance du projet social et de ce principe d'animation. Cet accord du locataire est concrétisé par une participation au financement de cette animation sur la base d'un forfait : 30 euros par mois pour une personne seule, 50 euros pour un couple.

Convergence d'animations et d'activités

La coordinatrice travaille avec des associations locales qui proposent des animations dans la salle commune : prêt de jeux avec la ludothèque, sélection de livres avec la bibliothèque, activités intergénérationnelles avec les enfants de la halte-garderie, spectacles avec le réseau des assistantes maternelles, bricolage avec les enfants dans le cadre des temps d'activité périscolaires... "Les acteurs impliqués dans la vie sociale et culturelle se sont mobilisés très rapidement, se félicite l'élue. Nous souhaitons à terme développer des animations en nous appuyant sur les compétences des bénévoles de la commune". En outre, la commune a racheté au bailleur Néotoa la salle, ce qui lui permet de la mettre à disposition certains soirs pour des activités municipales ou associatives.

Projet intégré dans le réseau gérontologique local

Même si l'accompagnement médical, sanitaire et le suivi social sont pris en charge par les professionnels libéraux et associatifs, la coordinatrice joue un rôle primordial auprès du locataire et de sa famille. Lorsque l'autonomie d'un locataire commence à diminuer par exemple, elle est un maillon essentiel pour préciser les besoins avec les services d'aide à domicile.

Partenaire du réseau gérontologique de secteur qui regroupe le Clic, les Ehpad, le SSIAD... le village du Courtil Noé prévoit également d'accompagner le parcours résidentiel de ses locataires pendant leur autonomie, vers des établissements plus adaptés.

Eléments financiers

Construit par le bailleur Neotoa sur un terrain lui appartenant, le village du Courtil Noé a bénéficié d'une subvention d'équilibre apportée par la commune de Québriac à hauteur de 25.000 euros. Par ailleurs, la commune a racheté au bailleur la salle commune pour un montant de 158.000 euros, aidée par un fonds de concours de la communauté de communes Bretagne Romantique et une subvention de la fondation Abbé-Pierre (25.000 euros de chacun). La fondation de France (7.000 euros) et une fondation privée (5.000 euros) ont aidé au financement de l'équipement de la salle commune.

Le coût de fonctionnement annuel du village est de 35.000 euros : 15.000 euros sont financés par le département, 4.500 euros sont payés par les locataires du village. La fondation de France apporte une aide au démarrage de 7.000 euros par an pendant 2 ans.

Claire Lelong pour la rubrique Expériences des sites www.mairieconseils.net et www.localtis.info

Contacts

Commune de Québriac

5 rue de la Liberté

35190 Québriac

Tél. : 02 99 68 03 52

Courriel : info@quebriac.fr

Nombre d'habitants : 1525

Site officiel : <http://www.quebriac.fr/>

Marie-Madeleine Gamblin

Adjointe aux affaires sociales

Julie Feudé

Coordinatrice de vie sociale

village.courtilnoe@quebriac.fr

LIRE AUSSI

Bouquet d'expériences sur le Vieillissement, l'habitat et le maintien à domicile 10/04/2014

